

Jorat-Mézières



COMMUNE
INFOS



*En juin 2019, la Marche romande du Général Guisan
fêtait sa 50^e édition. En plus des parcours,
de nombreux autres sentiers pédestres commencent,
traversent ou se terminent dans notre commune.*



Plaquette de Jorat-Mézières

Chères habitantes, chers habitants, A chaque début d'été et pour la troisième année, nous avons le plaisir de vous faire cette plaquette, outil de communication et d'information de votre commune.

Nous vous en souhaitons une belle découverte et une bonne lecture.

Deuxième année de la législature

Durant cette année, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, nous avons soumis 10 préavis au Conseil communal. Tous ont été acceptés. La Municipalité tient ses séances les lundis à 16h. Durant cette année, la Municipalité a tenu 45 séances et traité 1704 objets à l'ordre du jour.

Au nom de la Municipalité, je profite de remercier les acteurs de cette année, que sont le président du Conseil communal, la secrétaire, les membres du bureau, les conseillères et conseillers pour leur travail et leur participation aux affaires communales.

Je remercie également mes collègues de la Municipalité, ainsi que chaque collaboratrice et collaborateur qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien de notre commune.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente période estivale.

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

- Inauguration du bâtiment de l'Auberge à Mézières _____ 4
- Personnel communal _____ 6
- Futurs aménagements routiers _____ 7
- Assainissement des bâtiments _____ 10
- 5G: l'ultra haut débit mobile sera-t-il dangereux pour la santé? _____ 11
- Technologies à fibre optique _____ 12
- Protection civile _____ 13
- Mise en séparatif du quartier Champ Derrey à Mézières _____ 14
- Nos bornes hydrantes _____ 16
- Police population _____ 17
- Formation et emploi des jeunes _____ 18
- JOJ 2020 _____ 19

INFOS COMMUNALES

- Liste des préavis municipaux _____ 20
- Les brèves _____ 21
- Stop aux incivilités! Trier les déchets, c'est facile! _____ 22
- Restaurants: des nouveaux tenanciers _____ 24
- Collège Gustave Roud à Carrouge _____ 25
- Numéros utiles _____ 26

VIE LOCALE

- Sociétés d'abbaye _____ 28
- « First responder » _____ 30
- Marche romande du Général Guisan _____ 31
- Associations et sociétés locales, sports et loisirs _____ 32
- En 1999, il y a 20 ans... _____ 33
- Nos nonagénaires _____ 34
- Souvenirs 2018-2019 _____ 35

AGENDA

- Événements 2019-2020 _____ 36

Impressum

Publication officielle de la commune de Jorat-Mézières
 Responsable: Valérie Ethenoz
 Tirage: 1600 exemplaires
 Conception graphique et mise en page: idéesse, Steve Guenat à Mézières
 Imprimé en Suisse par Imprimés Services



Identité de la commune



Nom de la Commune	Jorat-Mézières
Localités rattachées	Carrouge, Ferlens, Mézières
Sobriquet des habitants	Aucun pour l'instant
District	Lavaux-Oron
Adresse	Route du Village 35, case postale 35 1084 Carrouge
Téléphone	021 903 02 02
Courrier électronique	administration@jorat-mezieres.ch
Site	www.jorat-mezieres.ch
Ville jumelle	Carrouge avec Carrouges France
Superficie - altitude	1107 ha - 742 m
Superficie des forêts	183 ha
Transports publics	Bus TL, lignes 62 + 65 Cars postaux, lignes 75 + 383
Nombre d'habitants	2869 (au 31.12.2018)
Arrivées en 2018	247
Départs en 2018	230
Naissances en 2018	27
Décès en 2018	25
Taux d'imposition	76%
Municipalité	7 membres
Conseil communal	55 membres

Horaire d'ouverture du bureau communal

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 - 12h00	8h00 - 12h00		8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
	17h00 - 19h00	14h00 - 17h00		



Administration en ligne

Les prestations suivantes sont disponibles via « accès rapides, guichet virtuel »:

- Pré-annonce d'une arrivée dans la commune
- Changement d'adresse dans la commune
- Annonce d'un départ de la commune
- Commande d'une attestation d'établissement
- Inscriptions ou départs des chiens

Le lien se trouve sur le site: www.jorat-mezieres.ch

Services publics communaux

SERVICE	CONTACT	TITRE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
Greffé municipal	Josette Sonnay Khatanassian Valérie Pasteris Marlène Muriset Myriam Marcuard Valérie Ethenoz	Secrétaire municipale Secrétaire adjointe	021 903 02 02	administration@jorat-mezieres.ch
Bourse communale	Patricia Dutoit Cynthia Emery Serge Delessert	Responsable	021 903 02 02	bourse@jorat-mezieres.ch
Contrôle des habitants	Chantal Jaquier Myriam Marcuard	Responsable	021 903 02 02	population@jorat-mezieres.ch
Employés communaux	Philippe Bach Loïc Breitenstein Matthieu Chappuis Etienne Cherpillod Jean-Paul Demiéville Sébastien Détraz Florian Trolliet Pascaline Meusy	Responsable Retraité au 31 juillet 2019 Apprentie dès le 1 ^{er} août 2019	079 321 09 14	voirie@jorat-mezieres.ch
Conseil communal	Patrick Emery Catherine Poncelet	Président Secrétaire		

Inauguration du bâtiment de l'Auberge à Mézières

Le 18 janvier 2019 a eu lieu l'inauguration officielle du bâtiment de l'Auberge communale de Mézières.



Le ruban a été coupé en présence du préfet, des autorités communales et municipales de Jorat-Mézières, des entreprises ayant œuvré sur ce bâtiment, des exploitants de l'Auberge et du bureau Gemetris SA – locataire des espaces bureaux.

Les espaces bureaux ont été remis déjà au début décembre 2018 et l'Auberge ainsi que les chambres au début janvier 2019.

Cette lourde rénovation et valorisation du bâtiment a été réalisée dans les délais fixés et les budgets ont également été respectés à la satisfaction de la Municipalité.

En quelques chiffres

Investissement total de

Fr. 5'550'000.- prévu dans les plans d'investissements de la législature 2016-2021

Mise à l'enquête du projet: début 2016
Aucune opposition ni remarque.

Permis délivré le 9 mai 2016;
Début des travaux: été 2017;
Durée des travaux: environ 18 mois

Bâtiment rénové:

Volume: 4850 m³
Surface totale: 1513 m²
(surface brute de plancher)

Jardin entièrement réaménagé :

env. 900 m²

Restaurant:

85 places pour la partie restaurant/café
60 places pour la terrasse

Chambres:

4 chambres doubles
2 chambres simples

Exploitants depuis le 1^{er} janvier 2019:

Mme Solenne Maurel
et M. Nicolas Lemasson

Site: www.aubergedemezieres.ch

Courriel: info@aubergedemezieres.ch

Téléphone: 021 546 97 97

Bureaux:

Surface de bureaux louée: 260 m²
Locataire: bureau de géomètres
GEMETRIS SA

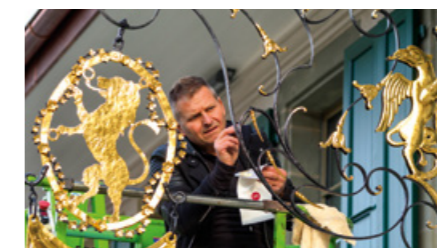
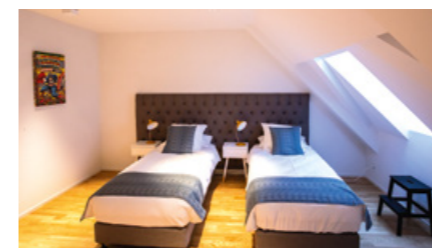
Appartement:

Appartement de 4,5 pièces loué
dès le 1^{er} février 2019: environ 90 m²

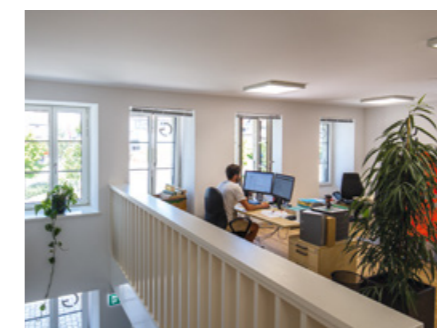


Le traditionnel couper du ruban: Daniel Flotron, préfet, les exploitants Solenne Maurel et Nicolas Lemasson, Patrice Guenat, syndic et Sandro Simonetta, municipal

Dicastères Administration générale, finances, ressources humaines, transports publics, médias
Délégations Assemblées des Syndics du district, de la région d'Oron et du Haut, membre du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises (UCV), délégué aux TL, présidence du Centre médical du Jorat (Champ de Plan SA), Hôpital de Lavaux, groupe de travail transports Broye-Lausanne



Nous avons ainsi le plaisir d'avoir pu maintenir un vénérable bâtiment communal en exploitation pour une auberge, lieu de rencontre et de partage, et une valorisation des espaces de cette bâtisse en bureaux, chambres et appartement. La terrasse entièrement refaite et valorisée est devenue un espace de détente magnifique pour les clients de l'Auberge.



Bornes pour véhicules électriques



Soucieuse des questions environnementales, la Commune, en accord avec la Romande Energie et la société greenmotion/evpass du Mont-sur-Lausanne, a pu faire installer sur le territoire communal une station de charge pour véhicules électriques (VE).

C'est ainsi un service supplémentaire offert aux utilisateurs de VE. Cette installation installée depuis début mai – sur le parking de la voirie à Mézières – répond à une demande de plus en plus forte pour ce type d'installations dans notre région. Aujourd'hui, on trouve des stations de charge publiques à Moudon, Epalinges, Servion, Oron et Jorat-Mézières.



Personnel communal

Départ/retraite

Jean-Paul Demiéville, connu également sous le surnom amical de «Poyon», prendra une retraite anticipée bien méritée au 31 juillet 2019.



Ce personnage attachant bien connu à Carrouge est né le 27 janvier 1958 et a grandi dans la ferme familiale de Palézieux. Il est venu très rapidement s'installer à Carrouge, village qu'il a tout de suite adopté puisqu'il y a déménagé trois fois: du Borgeau à la route du Village pour finir à Praz-Repos. Il n'est pas possible de le manquer car il porte toujours une casquette vissée sur la tête et un cigare Rio 6 à la bouche qui laisse l'empreinte de son passage.

En fêtant trente ans d'activité communale le 1^{er} mai dernier, on peut dire qu'il en a côtoyé des syndics et municipaux!

De caractère très réservé et sensible, il est toujours disponible pour les autres. On ne compte pas le nombre de voisins ou d'habitants de Carrouge qu'il a dépanné ou dépanne toujours et ceci en dehors de ses heures de travail.

Dans ses activités quotidiennes, ses collègues ont toujours pu compter sur lui. Ses domaines de prédilection ont toujours été pour le travail dans les forêts communales, notamment la sylviculture, ainsi que les travaux de mécanique. Il pourra d'ailleurs toujours les continuer, même en retraite anticipée, puisque ses collègues de la voirie le retrouveront quelques heures par mois lors des futurs dépannages.

Bonne retraite «Poyon» et à très vite.

Engagement/continuation

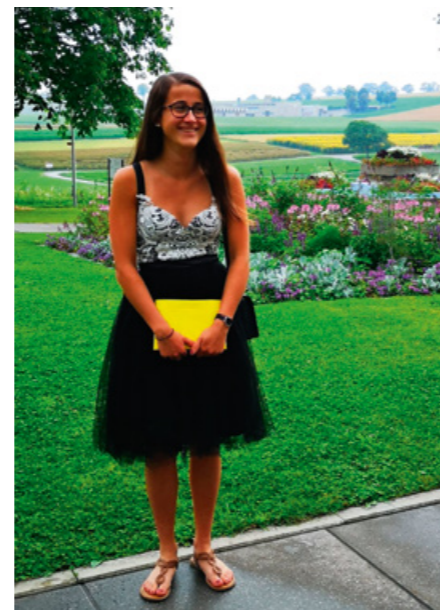
Florian Trolliet, notre apprenti actuel, arrivera à la fin de son apprentissage cet été.

Très vite intégré au sein de l'équipe de la voirie communale lors de son arrivée, Florian a toujours fait preuve d'autonomie et a réussi avec brio ce deuxième apprentissage. En effet, il est déjà au bénéfice d'un CFC de bûcheron et a souhaité compléter sa formation par un CFC d'agent d'exploitation (service voirie) dans notre Commune.

A l'issue de sa formation et de l'excellente collaboration, la Commune a souhaité garder M. Trolliet en tant qu'employé à plein temps. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce nouveau statut.



Nouvelle apprentie



En tant que commune formatrice, notre rôle est de former, dans la mesure de nos possibilités, des jeunes. En remplacement de M. Florian Trolliet, nous avons engagé une nouvelle apprentie.

Mme Pascaline Meusy commencera son apprentissage d'agente d'exploitation (service voirie) le 1^{er} août prochain et vous aurez l'occasion de la croiser ces prochains temps dans nos villages.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe de la voirie.

Changement/remplacement

M. Daniel Goy ayant souhaité arrêter son activité de contrôle des stationnements sur notre territoire communal en décembre 2018, la Commune a engagé M. Lucien Zurcher dès le 1^{er} janvier 2019 pour reprendre cette activité.

La Municipalité adresse ses remerciements à M. Goy pour son travail durant deux ans et demi et souhaite la bienvenue à M. Zurcher.

SONIA
HUGENTOBLER
VICE-SYNDIQUE

Dicastères Routes et chemins, signalisation, parcs et promenades,
cimetières, terrains communaux
Délégations ASIJ, ORPCI, SDIS, AIESFE, ARAS/RAS, FCJM, sociétés locales



Futurs aménagements routiers du secteur Croix-d'Or et route du Motte à Carrouge

La demande de crédit pour ces aménagements a été approuvée par le Conseil communal en date du 12 mars 2019.

Historique du projet

En 2011, la Municipalité de Carrouge a demandé au bureau d'ingénieurs Nicod + Perrin SA (aujourd'hui NPPR SA) d'établir un projet d'aménagement routier dans le secteur «Croix-d'Or – Ecorcheboeuf» afin d'améliorer la sécurité des carrefours et des cheminements piétonniers. Le but était de coordonner la réalisation des travaux communaux avec ceux d'entretien envisagés par le Canton.

Conformément à la Loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991, le projet a été soumis à un examen préalable auprès des services de l'Etat qui a abouti à un préavis positif daté du 20 décembre 2012.

Une présentation publique du projet, par la Municipalité de Carrouge et son mandataire, a eu lieu le 16 avril 2013.

Le projet a été mis à l'enquête publique du 27 avril 2013 au 26 mai 2013. Il n'a fait l'objet d'aucune opposition ou remarque.

Il a ensuite été gelé dans l'attente d'une coordination des travaux avec ceux d'entretien effectués par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

En 2015, le Canton a entrepris la rénovation et l'élargissement de la route de la Croix-d'Or, mais de l'autre côté du pont sur la Bressonne.

En août 2017, la Municipalité a relancé la DGMR pour connaître son programme sur les secteurs du projet communal.

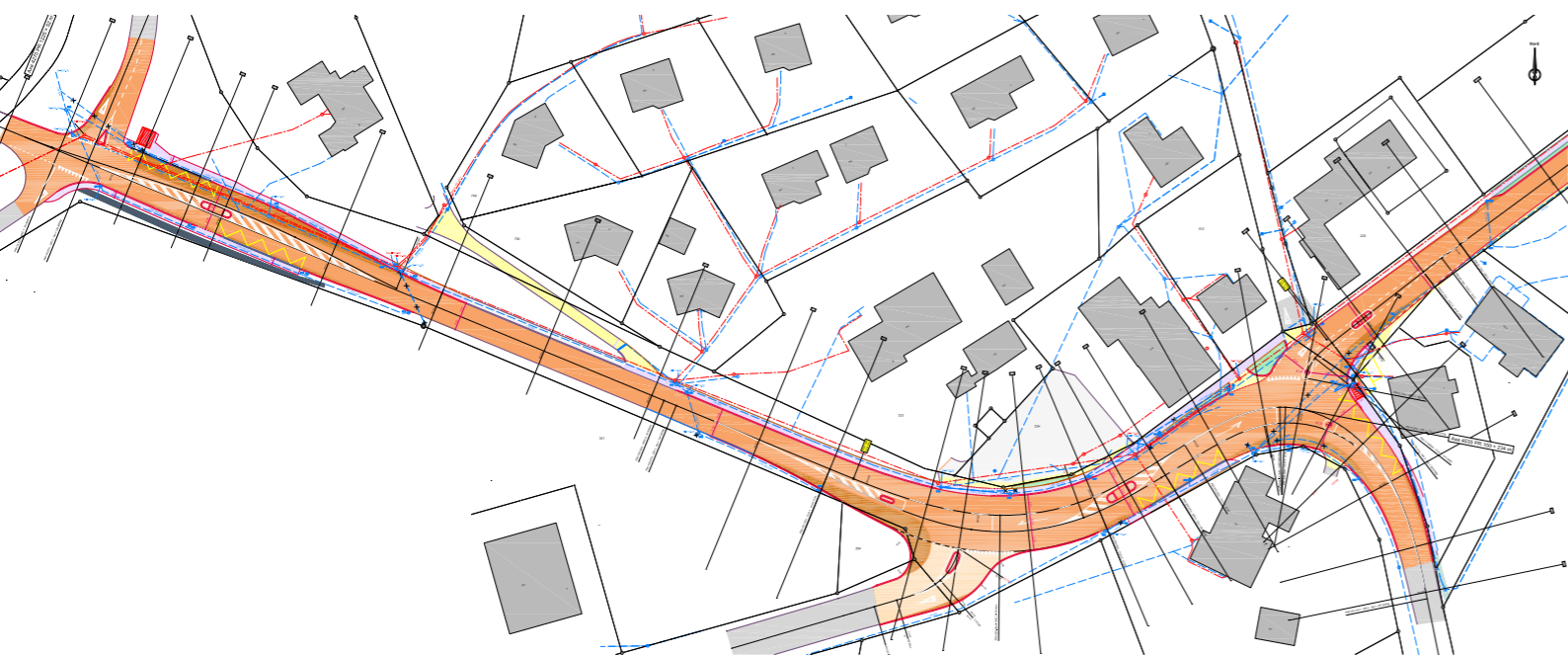
En août 2018, à la suite d'un échange entre M. Patrice Guenat, syndic et M. Tartaglia, chef de projet auprès de la DGMR, un programme conjoint de réalisation des ouvrages a été convenu:

1. Préparation et envoi d'un dossier d'appel d'offres des travaux de construction, couvrant l'ensemble des travaux, communaux et cantonaux: septembre et octobre 2018.
2. Rentrée et traitement des offres: novembre 2018.
3. Calcul de la répartition des coûts, soumissions rentrées, entre le Canton et la Commune: novembre 2018.
4. Présentation par la Municipalité et demande d'approbation du projet par le Conseil communal: 12 mars 2019.
5. Approbation définitive du projet routier par le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH): mars 2019.
6. Adjudication, sous réserve, des travaux: mi-mars 2019.
7. Décision du Grand Conseil sur la part cantonale des travaux: printemps 2019.
8. Information à la population sur le déroulement des travaux et leur incidence sur la circulation: 13 mai 2019.
9. Début des travaux: automne 2019.

Description du projet

Le projet d'aménagement routier a été lancé par la Municipalité suite au constat que la sécurité des usagers était insuffisante. Durant les quatre années précédant l'établissement du projet, en 2011, onze accidents impliquant dix-sept véhicules et provoquant quatre blessés légers avaient été recensés dans le périmètre d'étude.

Le trafic important (environ 5000 véhicules par jour, dont 250 poids lourds sur la route de la Croix-d'Or), la configuration des lieux comprenant des arrêts des transports publics (TL), un restaurant avec



places de parc et plusieurs chemins de desserte de quartiers d'habitations rendent d'autant plus dangereuse la circulation.

Les principaux problèmes relevés sont les suivants:

- Voies de circulation mal définies dans le secteur du carrefour
- Vitesse trop souvent inadaptée des véhicules
- Non-respect fréquent des pertes de priorité
- Cheminements des piétons incomplets et mal sécurisés
- Eclairage public insuffisant aux endroits où les piétons traversent les routes
- Zones d'arrêt de bus inadaptées pour les personnes à mobilité réduite

Le projet s'applique à corriger au mieux ces dysfonctionnements. Ses caractéristiques principales sont les suivantes:

La linéarité des deux routes secondaires (route de l'Ecorcheboeuf et route du Mottey) autorise à rouler vite et à ignorer les pertes de priorité à leurs jonctions sur la route principale (route de la Croix-d'Or). Le projet comprend des resserrements

des bords de chaussée aux débouchés sur les carrefours, cassant la linéarité des voies de circulation. Des îlots directionnels complètent le dispositif et obligent les véhicules à ralentir.

La géométrie de la route principale est modifiée par des îlots directionnels, par la modification partielle des bords de chaussée et par le marquage des voies de circulation afin de régler clairement les trajectoires des véhicules et de modérer leur vitesse.

La création de voies de présélection permet aux véhicules quittant la route principale et devant croiser la voie opposée de se mettre en attente de manière sécurisée.

Deux îlots avec refuge sont construits au centre de la chaussée, l'un sur la route de la Croix-d'Or, l'autre sur la route du Mottey. Il s'agit d'aides au franchissement des routes par les piétons qui peuvent ainsi traverser la route en deux temps. Le marquage de passages pour piétons ne peut pas être réalisé car les conditions assurant qu'ils ne constituent pas une fausse sécurité ne sont aujourd'hui pas remplies.

Un nouveau trottoir est construit pour relier la Croix-d'Or à la route de la Main-de-Fer. D'autres tronçons sont réalisés ou modifiés afin que le cheminement des piétons soit complet.

Arrêts bus:

Les aménagements pour les piétons, trottoirs et îlots avec refuge permettent d'accéder aux quatre arrêts de bus du secteur, soit les deux arrêts «Croix d'Or» et les deux arrêts «Ecorcheboeuf» des lignes TL 62 et CarPostal 383.

Les emplacements de ces arrêts ne sont pas ou peu modifiés. Pour trois d'entre eux, des trottoirs sont construits afin de permettre l'accès aisé aux bus avec des fauteuils roulants. Le quatrième, soit l'arrêt «Croix d'Or» direction Lausanne, est bordé d'une place suffisamment large pour un accès avec une rampe.

Les arrêts de bus se situent tous sur la chaussée, avec interdiction de dépassement. Les aides à la traversée qui se situent derrière les arrêts constituent des obstacles physiques au dépassement.

Chemin piétonnier le long de la route du Mottey:

La réfection de la route du Mottey par la DGMR nécessite la reprise d'une part de ses accotements. Le chemin piétonnier situé du côté nord-ouest de la route doit, par conséquent, être reconstruit.

Le projet prévoit la pose d'une bordure en granit, de ce côté de la chaussée, afin de délimiter la route de l'accotement sur lequel le chemin piétonnier est reconstruit. La bande herbeuse, de largeur variable, entre le chemin et la route, est rétablie. La bordure empêche son affaissement sur la chaussée tel que constaté aujourd'hui.

Le long des accès aux champs et aux places, la bordure est remplacée par une ligne de pavés ou par un simple marquage.

Canalisations d'évacuation des eaux:

L'aménagement routier décrit plus haut nécessite le déplacement d'une partie des grilles et gueulards qui récoltent les eaux de ruissellement de la route. Des examens par caméra des canalisations ont démontré qu'une partie du réseau devait être reconstruite. Le projet inclut ces travaux d'adaptation et de réfection.

Eclairage public:

Le projet prévoit la mise en place d'un éclairage public, adapté au nouvel aménagement routier. Les endroits où les traversées de route sont facilitées par des îlots avec refuge sont éclairés de telle façon que les conducteurs détectent bien la présence des piétons même si ceux-ci ne sont pas prioritaires.

Le chemin piétonnier le long de la route du Mottey pourra être éclairé par des potelets bas.

Déroulement des travaux

Les travaux seront entrepris par phases. Ils vont engendrer des perturbations de la circulation, notamment par la mise en place de déviations.

Afin que la population et les riverains soient informés des conséquences, la Commune et la DGMR ont organisé une séance d'information publique au terme de la procédure d'approbation du projet en date du 13 mai 2019.

Acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire pour la voirie

Reform Muli TX 10





Assainissement des bâtiments communaux

Couvert de la déchetterie de la Louye à Carrouge

L'aménagement et le fonctionnement de ce site donnent entière satisfaction.

Petit collège de Mézières

Des travaux de rafraîchissement des murs des halls et des corridors ainsi que ceux de l'appartement ont été effectués.

Grande salle de Mézières

Le compresseur de la chambre froide a dû être remplacé et divers travaux d'entretien courant ont été effectués au cours de l'année.

Refuges de Carrouge et Mézières

Divers travaux d'aménagement des places extérieures ont été réalisés.

Ancienne administration communale de Mézières

Divers travaux de remplacement des conduites d'évacuation des eaux usées et des conduites extérieures du bâtiment ont été réalisés.



Couvert de la déchetterie de la Louye et fontaine du Refuge des Roches



5G : l'ultra haut débit mobile sera-t-il dangereux pour la santé ?

Un débit jusqu'à 10 fois supérieur à celui de la 4G, un nombre d'objets connectés sur le même réseau multiplié par 10, une latence divisée par 10... Telles sont les promesses de la 5G, l'ultra haut débit mobile. Cette technologie fait naître des craintes sur ses potentiels effets néfastes pour la santé.

«La 5G augmentera l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquence» ont prévenu, en septembre 2017, plus de 170 scientifiques dans un moratoire commun. En effet, cette technologie nécessitera des fréquences toujours plus élevées, et donc potentiellement plus néfastes pour l'organisme. De plus, de par leur faible propagation, il faudra davantage d'antennes relais émettant des ondes électromagnétiques encore plus puissantes. Or, selon eux, ces fameuses ondes peuvent avoir des conséquences dommageables pour l'organisme. Les experts s'appuient sur l'étude du National Toxicology Program américain, présentée comme la plus vaste de ce type.

De leur côté, les grandes agences de santé tiennent des propos bien plus nuancés. Si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé, en 2011, les ondes électromagnétiques dans la catégorie des cancérigènes «possibles» pour l'Homme, elle précise que «la recherche n'a pu fournir de données étayant une relation de cause à effet». En clair, il n'y aurait pas de danger pour la santé, tant que l'on reste en dessous des seuils d'exposition aux ondes définis par la loi.

Mais la 5G ne risque-t-elle pas de faire exploser ces seuils? Non, à en croire l'Agence nationale des fréquences (ANFR, France), chargée de contrôler les installations des opérateurs et les téléphones portables. «Les téléphones qui seront compatibles avec la 5G n'émettront pas

d'avantage d'ondes que les smartphones actuels, qui se situent sous les seuils réglementaires» nous explique son directeur général, Gilles Brégant. Quant aux antennes relais «le seuil fixé pour la 5G est le même que pour la 2G, 3G et 4G, et n'est jamais atteint actuellement. Les appareils sont standardisés pour émettre des fréquences bien précises et, de ce fait, ne dépassent pas les limites autorisées» conclut-il.

En Suisse, entre-temps, les députés des cantons de Vaud et de Genève ont demandé l'instauration d'un moratoire contre l'installation d'antennes, jusqu'à ce qu'on connaisse les effets de cette technologie sur la santé (situation au 1^{er} mai 2019). Ces mesures politiques n'empêchent en fait nullement le déploiement de la 5G, qui est dictée à Berne par l'Office fédéral de la communication (OFCOM). Les cantons n'y peuvent rien. Et la raison est simple. Les antennes existantes et équipées peuvent déjà émettre la 5G, bien que celle-ci soit pour l'instant limitée à des fréquences équivalentes à celles de la 4G+ actuelle.

Les suspensions de construction d'antennes ne concernent que celles qui doivent être érigées à l'avenir. Pour Swisscom, les démarches politiques dans les cantons ne changent donc rien à l'introduction de la 5G, alors même qu'aucun smartphone ne peut encore l'utiliser. «Nous avons reçu la concession de l'OFCOM, et l'avons donc actionnée.»



Les cantons attendent la publication d'un rapport qui doit sortir cet été, sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement. Celui-ci se penche sur les outils nécessaires au déploiement de la 5G et les risques qui pourraient en découler pour la population. La Municipalité suit de près l'évolution de la situation.

Sources des infos : Swisscom, Capital, 20 minutes, lfm

Technologies à fibre optique – également à Jorat-Mézières

Les applications numériques comme le HD-streaming, la télévision UHD ou le télétravail tiennent une place croissante dans la vie de tout le monde. Elles font sans cesse croître le volume de données, le canton de Vaud ne fait pas exception. Dans le réseau fixe de Swisscom à lui seul, le volume double tous les 16 mois.

Une telle évolution suppose un développement rapide de l'infrastructure haut débit. Les technologies à fibre optique alternatives tels que Fibre to the Street (FTTS) et Fibre to the Building (FTTB) permettent d'accélérer ce développement. Ces technologies seront mises en œuvre dans une mesure croissante.

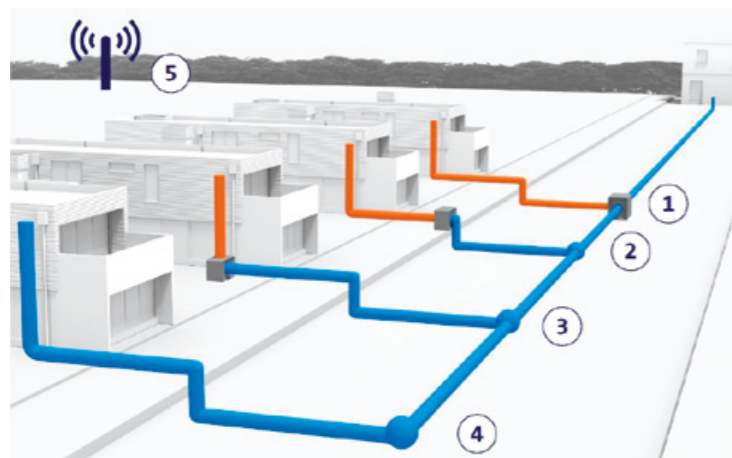
Ces dernières années, les technologies de réseau ont fait des progrès fulgurants. Ainsi, l'association de fibres optiques et de lignes de cuivre permet aujourd'hui d'atteindre des débits en mesure d'absorber le volume de données croissant ces prochaines années. « Il y a dix ans à peine, aucun ingénieur ne pensait qu'un débit supérieur à 20 Mbit/s serait possible sur une ligne de cuivre. » Dans l'intervalle, il a été démontré qu'on pouvait atteindre un débit 25 fois plus important: Fibre to the Street (FTTS) ou Fibre to the Building (FTTB) permet d'atteindre des débits de 500 Mbit/s maximum en association avec des technologies de transmission G.fast. La technologie à base de fibre optique est la voie à suivre pour satisfaire aux attentes croissantes du public. Etant donné que la fibre optique n'est pas posée jusque dans

les prises dans les bâtiments, l'entreprise déploie beaucoup plus rapidement de gros débits à coût plus avantageux.

Swisscom mise sur un mix de technologies

Pour la modernisation de l'infrastructure haut débit du réseau fixe dans la Suisse entière, Swisscom mise sur un mix de technologies à base de fibre optique. Cette stratégie permet de développer rapidement et à bon prix le haut débit dans toute la Suisse, même en dehors des grandes agglomérations. A moyen terme, Swisscom compte ainsi moderniser le réseau dans toutes les communes suisses. D'ici à la fin 2020, 85% de tous les logements et commerces bénéficieront d'un raccordement haut débit d'au moins 100 Mbit/s.

Les différentes technologies se basent toutes sur la fibre optique, de plus en plus proche du client. A la différence FTTH, les technologies FTTC, FTTS et FTTB à base de fibre optique se servent de la ligne de cuivre existante dans leur dernier tronçon:



1. **Fibre to the Curb (FTTC)**
Fibre optique jusqu'à 550 mètres des immeubles, jusqu'à 100 Mbit/s
2. **Fibre to the Street (FTTS)**
Fibre optique jusqu'à 200 mètres des immeubles, jusqu'à 500 Mbit/s
3. **Fibre to the Building (FTTB)**
Fibre optique jusqu'à la cave, jusqu'à 500 Mbit/s
4. **Fibre to the Home (FTTH)**
Fibre optique jusqu'au logement, jusqu'à 1000 Mbit/s
5. **Technologies convergentes**
Combinaison des réseaux fixe et mobile

Swisscom va multiplier la mise en œuvre des technologies à base de fibre de verre comme FTTC, FTTS et FTTB dans le canton, pour accélérer le déploiement.

Investissements élevés dans la couverture haut débit dans la Suisse entière

En 2016, Swisscom a investi plus de CHF 1,7 milliard dans son informatique et son infrastructure. Entre janvier et septembre 2016, Swisscom a raccordé plus de 3,4 millions de logements et commerces au très haut débit, dont 2,4 millions avec les technologies de fibre optique alternatives. Pour Swisscom, il s'agit des technologies basées sur la fibre optique comme Fibre to the Curb (FTTC) avec vectorisation, Fibre to the Street (FTTS), Fibre to the Building (FTTB) et Fibre to the Home (FTTH).

A moyen terme, Swisscom entend moderniser l'infrastructure haut débit du réseau fixe dans toutes les communes suisses. D'ici fin 2020, environ 85% de l'ensemble des ménages et commerces suisses profiteront d'un débit de transmission d'au moins 100 Mbit/s. Le dernier rapport Akamai classe la Suisse dans le peloton de tête à l'échelle mondiale, notamment à la troisième place en Europe dans la desserte avec le très haut débit (>10 Mbit/s).

Source des infos: Swisscom

La protection civile de notre région se réorganise



Les trois entités régionales de l'ORPC de Lausanne-Est, Lavaux ainsi qu'Oron s'organisent depuis le 1^{er} juillet selon le territoire du district de Lavaux-Oron. Elle protège ainsi plus de 62'000 habitants.

La nouvelle entité arbore un nouveau logo, elle s'est installée à Forel, et s'articule à l'avenir sous la forme d'un bataillon de 700 hommes.

Les missions devenant de plus en plus spécialisées et complexes, la PC se doit d'être présente avec police et/ou pompiers lors de dérèglements climatiques, comme des inondations ou des canicules, mais également pour des missions d'antichute ou la recherche de personnes par exemple.

Pour évoluer, elle doit se réunir pour permettre une meilleure capacité à durer et à se spécialiser.

2019 sera une année chargée car nous sommes fiers d'avoir pu contribuer au bon fonctionnement de la 50^e édition de la Marche romande du Général Guisan à Jorat-Mézières, mais également de l'Urbantrail, du Cully Jazz festival, et de nombreux autres événements et nous serons également présents à la Fête des Vignerons durant tout l'été.

Major Patrick Favre
Commandant



La protection civile est présente depuis plusieurs années dans l'organisation de la Marche du Général Guisan. En plus des missions en collaboration avec les communes par exemple, il y a toujours aussi les cours de répétition.



Mise en séparatif du quartier Champ Derrey à Mézières

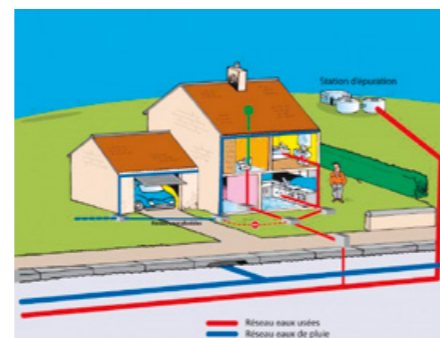
Des travaux importants ont été réalisés de la fin avril à mi-octobre 2018 dans le quartier de Champ Derrey à Mézières, soit la mise en séparatif des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU), par la construction d'un nouveau collecteur.

Cet ouvrage a également été complété au niveau du réseau d'adduction d'eau par une nouvelle conduite de transport d'eau potable assurant ainsi une meilleure fiabilité et souplesse au niveau de son exploitation et par un bouclage. Le remplacement des deux bornes hydrantes a été effectué lors des travaux entrepris dans ce quartier.

Pourquoi la mise en séparatif?

Dans un système unitaire, tel qu'était équipé le quartier de Champ Derrey, toutes les eaux usées (WC, douche, cuisine, etc.) et claire (pluie) étaient dirigées à la station d'épuration située à Lucens. Cela entraînait des problèmes de quantités d'eau à

traiter beaucoup trop élevées ainsi que des débordements et inondations en cas d'orage. Actuellement, une nouvelle station d'épuration avec traitement des micropolluants est à l'étude et chaque m³ traité nous sera facturé.



Quelques chiffres pour ces travaux

- 16** parcelles raccordées,
- 375** mètres de conduites diamètre 200 mm en polypropylène pour les eaux usées,
- 60** mètres de conduites diamètre 250 mm en polypropylène pour les eaux de pluies,
- 18** chambres de visites dont 14 pour les eaux usées.



Les profondeurs de fouilles varient entre 1.50 m et 3.80 m.

Conduite d'adduction d'eau en polypropylène soudé.



La Commune doit absolument diminuer les quantités d'eaux à traiter, comme les quartiers non séparés, ou toutes les eaux parasites engendrées par des mauvais branchements.

Pour le bouclage du réseau d'adduction d'eau, 210 m de conduites polypropylène diamètre 160 à 1,20 m de profondeur et l'échange de deux bornes hydrantes.

Pour la remise en état du chemin, 500 m² de réfection de chaussée. Le budget pour ces travaux était de Fr. 560'000.-. Sur les travaux d'adduction d'eau nous avons pu récupérer la subvention ECA de Fr. 42'000.-

Les travaux se sont très bien déroulés à la satisfaction de toutes les personnes concernées. Le budget ainsi que les délais ont été respectés.



Nos bornes hydrantes

L'hydrante est bien plus qu'une simple armature de défense incendie. La mission principale de ces bornes hydrantes est d'assurer la lutte contre le feu, comme l'exige l'article premier de la LDE (Loi sur la distribution de l'eau).

L'hydrante est bien plus qu'une simple armature de défense incendie. La mission principale de ces bornes hydrantes est d'assurer la lutte contre le feu, comme l'exige l'article premier de la LDE (Loi sur la distribution de l'eau).

Les communes sont tenues de fournir l'eau nécessaire à la consommation (eau de boisson) et à la lutte contre le feu. L'hydrante est indispensable pour:

- La lutte contre l'incendie;
- Rinçage des conduites en cas d'eau stagnante ou de pollution;
- Purge et rinçage lors de mise en service d'une conduite;
- Réseau d'eau de secours ou alimentation provisoire de quartier lors de travaux.

En réalité, on ne voit que la partie supérieure d'une BH, c'est-à-dire moins de la moitié. La partie inférieure, enterrée, mesure environ 1 mètre. La soupape de fermeture de la BH est située à cette profondeur pour éviter qu'elle n'éclate



Dans notre réseau, nous trouvons encore le modèle fabriqué de 1896 à 1914 ainsi que des modèles beaucoup plus récents.

lors de période de gel. Une fois fermée, un dispositif permet à la BH de se vider. Au fil des années, les modèles d'hydrante ont évolué et l'on trouve aujourd'hui une grande variété de bornes. Les plus vieilles ont été posées il y a plus de 100 ans, mais continuent à remplir leur mission sans problème grâce à un entretien régulier.

Sur le territoire de la commune, 112 bornes hydrantes sont en service:

- 52 à Mézières
- 43 à Carrouge
- 18 à Ferlens

Chaque borne hydrante est équipée d'une plaquette de signalisation avec le débit en litres minute et son numéro pour sa localisation. Ces informations sont primordiales pour une utilisation optimale par les sapeurs-pompiers en cas d'urgence.

Révision

Les hydrantes ont en général une durée d'utilisation de plus de 50 à 80 ans.



Pour rappel, l'usage des bornes hydrantes est strictement réservé à la défense incendie ainsi qu'aux travaux communaux exclusivement. Il est strictement interdit de prélever temporairement de l'eau à une borne sans autorisation communale.



Afin de résister aussi longtemps, une borne hydrante est contrôlée au moins tous les 2 ans et révisée en moyenne tous les 12 ans.

Huit points stratégiques sont contrôlés, soit: la soupape d'admission, la vidange, les raccords de sorties, la pression, etc. Un rapport est établi et nous informe des priorités concernant les réparations à faire.



Police population

Le concept Police-Population (PoPul) existe dans le canton de Vaud depuis 1992. Il a été implanté dans les localités de Carrouge en 2009, Mézières en 2015 et Ferlens en 2018.



Ce programme a pour ambition d'aider à prévenir les actes criminels en tout genre en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen/ne apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait suspect à la police.

Civisme ou délation?

La délation est un acte intéressé et méprisable, dont le but est de nuire!

En revanche, signaler à la police que des malfaiteurs viennent de fuir à bord d'un véhicule, portant telle plaque d'immatriculation, après avoir fracassé la vitrine d'un commerce, ou qu'un individu est en train de pénétrer dans la maison voisine par la porte-fenêtre de la terrasse relève d'un acte élémentaire de civisme.

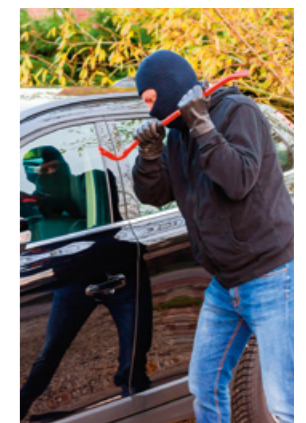
Il n'est donc ici pas question que chaque habitant s'improvise policier du jour au lendemain, mais bien qu'il ait le réflexe d'informer les services de police des faits sortant manifestement de l'ordinaire, en respectant toutefois la vie privée d'autrui.

En devenant membre du concept, vous recevrez de la division prévention criminalité de la police cantonale une information mensuelle, qui met en exergue les délits contre le patrimoine commis dans votre commune. Il vous sera également transmis des conseils de prévention, inhérents aux problèmes locaux ou régionaux. Ces informations sont envoyées par courriel.

Des messages de prévention urgents (délits sériels en cours dans votre région et/ou dans le canton) ou plus généraux (nouvelles manières d'opérer de certains délinquants par exemple) sont également envoyés par informatique en fonction de l'actualité.

Afin de trouver de nouveaux adhérents et de faire profiter l'entier des habitants de la commune de ces informations, la Municipalité de Jorat-Mézières, ainsi que les services de police, invitent les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas encore franchi le pas à adhérer à ce concept directement par mail auprès du gérant de sécurité de la région, adj. Christian Borloz: christian.borloz@vd.ch.

Le site www.votrepolice.ch vous apportera diverses précisions utiles.



Formation et emploi des jeunes

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale.



AppApp
Lausanne Région a maintenu son soutien aux appuis pour apprentis AppApp. Cette mesure propose des cours donnés par des répétiteurs étudiants, à un petit groupe de 3-4 apprentis qui ont des difficultés dans une branche enseignée aux cours professionnels. Lausanne Région assure une promotion active de cette mesure auprès de ses communes membres et de ses partenaires. A ce titre, un courrier accompagné du dépliant promotionnel a été adressé à toutes les entreprises formatrices de la région lausannoise. Sur l'année scolaire 2017-2018, l'association a participé à la création de 69 groupes totalisant 296 apprentis.

Salon des métiers
L'édition 2018 du Salon des métiers et de la formation de Lausanne a accueilli plus de 34'000 visiteurs! Ce nouveau record de fréquentation représente une augmentation de 14% par rapport à la dernière édition. Cette année, le nombre d'élèves inscrits pour une visite avec leur enseignant a également progressé de près de 2%, avec une fréquentation plus marquée des élèves de la voie pré-gymnasiale.

Lausanne Région et la Ville de Lausanne ont tenu un stand commun pour la 3^e année consécutive.

Un nouveau concept a été élaboré grâce à la collaboration d'un groupe de travail de 5 apprentis des communes, lesquels ont participé au choix des animations et de la nouvelle identité graphique «35 métiers à choix dans vos communes».

La carte des communes, ainsi que les témoignages des apprentis ont permis de présenter l'étendue du territoire de Lausanne Région, ainsi que la diversité des formations proposées dans les communes.

Journée de réflexion
La commission Formation et emploi des jeunes de Lausanne Région a organisé, le 7 mars, une journée de réflexion ayant pour thème «Projet professionnel des jeunes; agir ensemble pour leur réussite».

Politiques, professionnels des milieux scolaires et de la jeunesse, représentants du monde économique et partenaires de la région ont assisté à des conférences et participé à des ateliers thématiques afin de débattre autour du fil rouge «comment agir ensemble?».

Cette journée avait aussi pour objectif de favoriser le développement de projets dans les communes et établissements scolaires par une mise en réseau des partenaires locaux.

Le compte-rendu de cette journée est disponible sur www.lausanneregion.ch.

Un groupe de travail, composé de membres de la commission et de la déléguée économique de Lausanne Région est chargé d'analyser les pistes d'actions évoquées dans le compte-rendu afin de proposer des nouveaux projets. Une nouvelle synergie s'est mise en place entre la commission Formation et emploi des jeunes et la Promotion économique afin de travailler sur cette thématique de l'orientation professionnelle des jeunes et de l'intégration dans le monde professionnel.



Source: Lausanne Région



Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020

Pour la 3^e édition des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver, celle-ci aura lieu en terre lausannoise du 10 au 19 janvier 2020. Environ 1880 athlètes de 14 à 18 ans se rendront dans la capitale olympique. Les JOJ de 2020 avec les jeunes, pour les jeunes et par les jeunes: 23'750 élèves prendront part à cet événement.

PROGRAMME ÉDUCATIF
Lausanne est une ville de sport, une ville d'art et de culture et une ville formatrice au destin étroitement lié au mouvement olympique moderne, dont l'un des messages clés est le respect de l'autre et de son environnement, ainsi que de l'amitié au travers de l'échange entre les cultures.

L'HÉRITAGE LAUSANNE 2020
La construction de la résidence d'étudiants VORTEX (capacité de 1100 lits) qui deviendra le Village olympique le temps des Jeux.

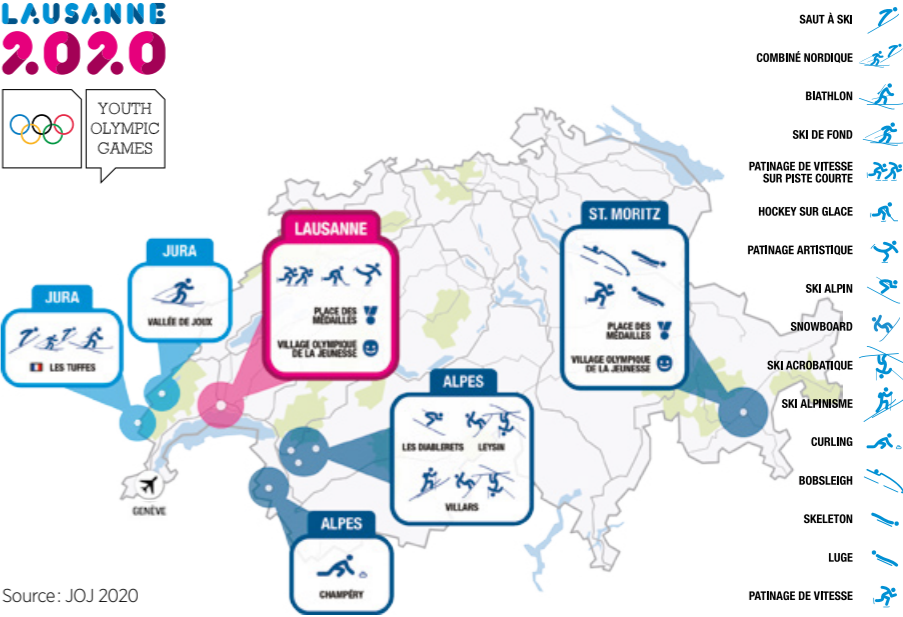


La construction du nouvel Espace Malley, qui abritera plusieurs installations sportives, dont une patinoire (capacité de 9700 places), et sera à disposition des jeunes athlètes.



3 RÉGIONS - 2 PAYS - 1 ÉVÈNEMENT
Pour la première fois de l'histoire olympique, les Jeux olympiques de la jeunesse sont binationaux. Lausanne est au cœur des Jeux avec le Village olympique, le hockey sur glace, le patinage artistique et le short track, mais aussi les cérémonies d'ouverture, de clôture et de remise des médailles. Champéry abritera les compétitions de curling

alors que les Alpes vaudoises accueillent le ski alpin, le ski freestyle, le ski alpinisme et le snowboard. Les épreuves de bobsleigh, skeleton et luge ainsi que celles de patinage de vitesse se dérouleront à St. Moritz. Les disciplines nordiques (ski de fond, saut à ski, biathlon et combiné nordique) auront, quant à elles, lieu à la Vallée de Joux et en France voisine, à la station des Rousses, sur le site des Tuffes.



Source: JOJ 2020

Pour aider à l'accueil de ces jeunes athlètes, **3000 bénévoles sont recherchés**, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site www.lausanne2020.sport

Liste des préavis municipaux soumis et acceptés par le Conseil communal

En 2018 - 2019,
le Conseil communal
de Jorat-Mézières
a siégé à 4 reprises.

9 octobre 2018

Préavis 08/2018

Demande de crédit pour la mise en conformité des installations électriques du temple de Mézières

Municipaux responsables:
Simonetta Sandro et Guenat Patrice

Préavis 09/2018

Arrêté d'imposition pour l'année 2019

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

Préavis 10/2018

Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau au chemin de la Biolaire à Mézières

Municipaux responsables:
Rochat Michel et Guenat Patrice

Préavis 11/2018

Règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

4 décembre 2018

Préavis 12/2018

Budget pour l'année 2019

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

12 mars 2019

Préavis 01/2019

Crédit pour les aménagements routiers du secteur Croix-d'Or et route du Mottey

Municipaux responsables:
Hugentobler Sonia et Guenat Patrice

Préavis 02/2019

Règlement sur la gestion des déchets, directive sur l'élimination des déchets par les entreprises et directive sur le montant des taxes en vigueur

Municipal responsable: Simonetta Sandro

18 juin 2019

Préavis 03/2019

Rue du Théâtre, demande de crédit d'étude pour l'aménagement de la chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers

Municipaux responsables:
Hugentobler Sonia et Guenat Patrice

Préavis 04/2019

Mise en séparatif EU-EC, chemin de la Biolaire - chemin du Levant (partiel)

Municipaux responsables:
Rochat Michel et Guenat Patrice

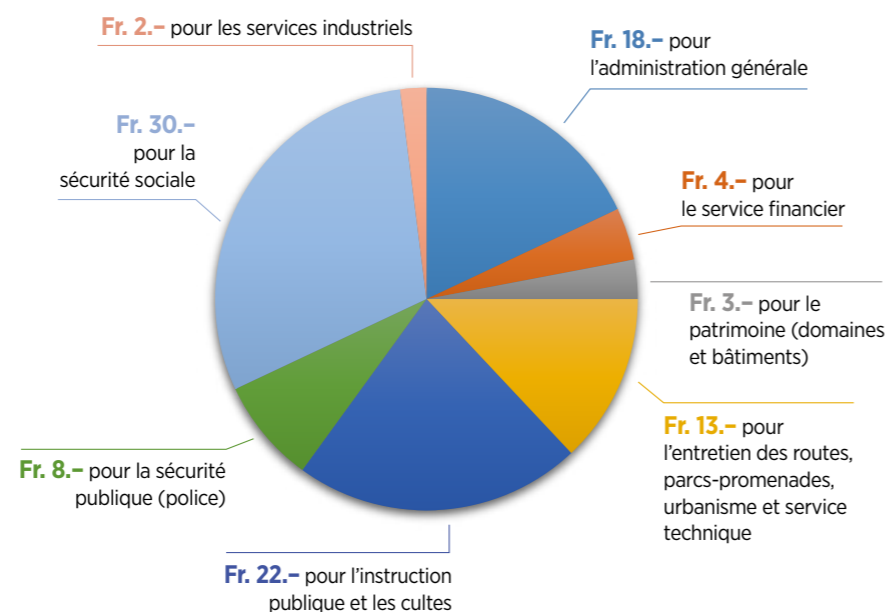
Préavis 05/2019

Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2018

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

L'ensemble des préavis, décisions et PV des séances du Conseil communal sont accessibles sous www.jorat-mezieres.ch

**Pour Fr. 100.-
de recettes
fiscales
encaissées,
la Commune de
Jorat-Mézières
dépense:**



La boîte à livres



Il est réjouissant de constater que la cabine téléphonique de Mézières, aménagée en boîte à livres, est très régulièrement visitée, de même que celle de Carrouge qui a pourtant un emplacement beaucoup plus discret, dans le garage souterrain du bâtiment de l'Administration communale.

Dans l'ensemble, ce système d'échange-partage marche à merveille. Ces deux lieux sont respectés et les livres pour la plupart « bougent ». Cependant, nous constatons parfois que des sacs voire des cartons entiers sont déposés devant les emplacements faute de place sur les étagères. Il est dès lors utile de rappeler que l'idée d'une boîte à livres n'est pas de vider son grenier, sa bibliothèque ou sa cave mais d'amener quelques ouvrages susceptibles d'intéresser d'autres lecteurs.

Pour que de tels lieux fonctionnent, les livres doivent « circuler ». Merci dès lors de garder à l'esprit que:

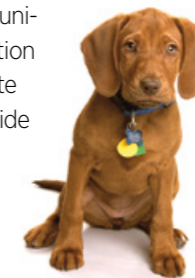
« Tout un chacun peut déposer un livre qu'il a apprécié, ou en prendre un, ou faire un échange, et ceci sans contrepartie. »

Mais pour que les livres bougent, ils doivent être en bon état et propres.

Les brèves

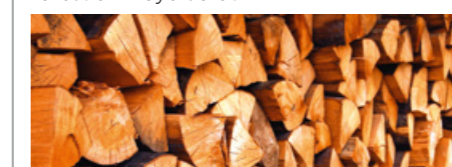
AMICUS - La nouvelle banque fédérale de données pour les chiens

L'identification du chien par puce électronique et l'enregistrement dans une banque de données nationale sont obligatoires. Tous les chiens détenus ou importés en Suisse doivent être enregistrés. L'acquisition d'un chien et tous les changements relatifs aux chiens doivent être communiqués à l'administration communale. Sur le site www.amicus.ch, un guide d'utilisateur pour propriétaires de chien est disponible.



BOIS DE FEU

La commune produit toujours du bois de feu non séché, conditionné par stère. La vente par souscription est possible en s'adressant directement au Groupement forestier Broye-Jorat:



M. Marc Rod, garde-forestier,
021 903 32 13 ou mail marc.rod@vd.ch

LOCATIONS DES SALLES ET REFUGES DE LA COMMUNE

Les demandes de location pour les différentes salles et refuges de la commune doivent être déposées via le site internet à l'adresse suivante:

www.jorat-mezieres.ch/
En 1 clic / Refuges et salles.

Nous rappelons que les demandes doivent être déposées au minimum un mois avant la manifestation, notamment pour les refuges et la salle des enfants

bourgeois. Concernant les grandes salles, celles-ci doivent être déposées au minimum 3 mois à l'avance.

Les locations pour la Ferme des Troncs, Les Chardouilles et le refuge de la Détente à Ferlens ne sont pas gérées par l'administration communale. Nous vous communiquons ci-dessous les liens qui vous donneront tous les renseignements nécessaires:

- Les Chardouilles: [www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie)
- Ferme des Troncs/Jorat souviens-toi: www.joratst.ch ou [www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie)
- Refuge de la Détente: www.refugeladetente.ch ou [www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie)



ACTIVITE ÉCONOMIQUE - ENTREPRISE

- Toute personne ou entreprise qui exerce une activité économique sur le territoire de Jorat-Mézières est tenue de s'annoncer auprès de l'administration communale.
- Les modifications et nouvelles données devront être annoncées dans un délai de trente jours.
- Toute entreprise employant un travailleur frontalier doit obligatoirement l'annoncer au Contrôle des habitants.

Formulaire d'annonce de nouvelle entreprise disponible sur [www.jorat-mezieres.ch / Cadre de vie / Entreprises](http://www.jorat-mezieres.ch/Cadre-de-vie/Entreprises)

Stop aux incivilités ! Trier les déchets, c'est facile !

Pourquoi déposer des cartons, des plastiques dans les moloks alors qu'ils doivent être dirigés à la déchetterie de la Louye ? Pourquoi ne pas respecter les consignes de tri ?

Alors que la grande majorité des citoyens jouent le jeu du tri sélectif, se déplacent pour déposer leurs ordures ménagères ou se rendent à la déchetterie, incités par la taxe au sac, certains habitants considèrent les moloks comme une décharge et ne savent toujours pas ce qui relève du tri sélectif et des ordures ménagères.

Voilà ce que découvrent encore trop régulièrement les employés communaux au milieu des sacs taxés officiels :

- des sacs noirs ou en plastique
- des bouteilles en PET
- des cartons
- des objets de toutes sortes
- ou même parfois pire, des déchets non emballés et jetés en vrac

Les personnes qui ignorent les consignes de tri ne respectent pas le travail des employés communaux, ni leurs voisins qui prennent la peine de trier leurs déchets.

En plus des pollutions chimiques, des nuisances visuelles et olfactives, ces déchets engendrent également un coût

supplémentaire pour la collectivité et pour les contribuables.

Il faut savoir que chaque découverte illicite fait l'objet d'enquêtes communales actives. Régulièrement, les contrevenants sont identifiés grâce à des documents écrits trouvés dans les sacs.

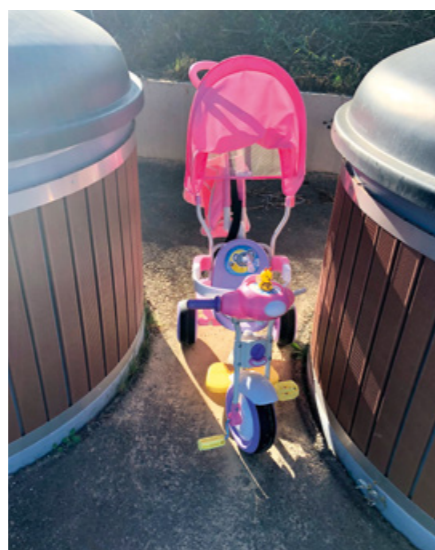
Chaque contrevenant identifié fait l'objet d'un dossier spécifique qui est traité en séance de Municipalité et enregistré au procès-verbal communal.

La directive municipale sur les sanctions du règlement communal sur la gestion des déchets est dès lors appliquée. Suite de quoi, une ordonnance pénale est transmise au prévenu.

Il en résulte un montant à verser de **Fr. 120.-** (amende Fr. 50.- + frais procédure Fr. 70.-) payable dans les 15 jours.

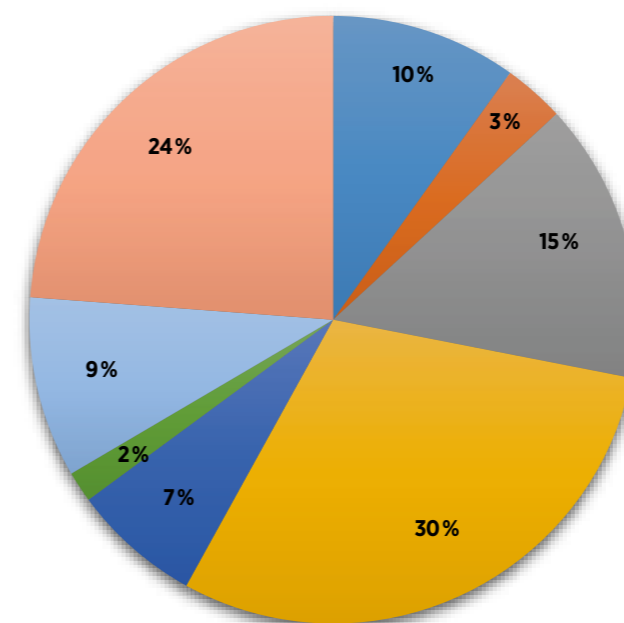
Imaginez le coût total qu'engendre un sac noir déposé illicitement... ?

La Commune fait appel au civisme de chacun, pour créer une vie collective saine, respectueuse d'autrui et de l'environnement.



Jeter des sacs noirs dans les moloks, les déposer sur la voie publique... Déposer un vélo en plastique ni vu ni connu ...

Quantité et type de déchets en 2018



Type	Quantité/tonnes
Bois	132.59
Fer léger et blanc	43.57
Papier	199.79
Ordures ménagères	401.33
Encombrants	92.04
Déchets inertes	22.00
Verre	129.06
Déchets verts	319.03
TOTAL	1339.41

Nombre d'habitants au 31 décembre 2018 : 2869

Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Louye à Carrouge

Du 1^{er} novembre au 31 mars (horaire d'hiver)

Mercredi	15h00 - 18h30
Vendredi	10h00 - 12h00 13h00 - 15h00 réservé aux entreprises
Samedi	08h30 - 11h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre (horaire d'été)

Lundi	15h00 - 18h30
Mercredi	15h00 - 18h30
Vendredi	10h00 - 12h00 13h00 - 15h00 réservé aux entreprises
Samedi	08h30 - 11h30



Fermée les jours fériés officiels / Responsable de la voirie : M. Philippe Bach / voirie@jorat-mezieres.ch

Restaurants : des nouveaux tenanciers

L'AUBERGE À MÉZIÈRES



Après bien quelques mois de travaux, la rénovation du bâtiment abritant l'Auberge communale est achevée.

L'Auberge, comme l'ont rebaptisée ses tenanciers, **Nicolas Lemasson et Solenne Maurel**, est un lieu de rencontres apprécié à l'heure du café ou de l'apéro mais également aussi à l'occasion d'un repas. Que ce soit à midi ou le soir, la carte propose un choix varié de plats composés avec des produits régionaux.

La partie «café» dispose de 16 places, alors qu'une spacieuse salle à manger peut accueillir 66 personnes. Une séparation permet également de diviser cet espace en deux pour permettre plus d'intimité dans certaines occasions. L'établissement dispose également de 6 chambres individuelles pour des locations ponctuelles.



LE RAISIN À CARROUGE



C'est le 26 novembre 2018, après quelques mois de fermeture suite au changement de tenanciers et un petit rafraîchissement des locaux, que le Café du Raisin a rouvert ses portes.

Aux commandes de cet établissement, **M. et Mme Antonio Salgado dos Santos et Maria Vicente Machado**. Forts d'une solide expérience dans le milieu de la restauration, ils ont décidé de relever un nouveau défi en reprenant Le Raisin, café-restaurant si cher à son village et sa région.

Ils apportent leurs spécialités tout droit venues de leur pays d'origine, le Portugal, mais sont aussi parfaitement à même de nous régaler d'un bon petit plat bien de chez nous.



LE JORAT À MÉZIÈRES



Après de nombreuses années d'exploitation, M. Pascal Gauthier a remis son établissement, connu et reconnu loin à la ronde.

L'exploitation est reprise sous la raison sociale «Restaurant du Jorat, Sheqiri et Sylva SNC», par **Messieurs Nexhip Sheqiri et Musli Sylva**. L'ouverture a eu lieu au début juin 2019.

Avec une longue expérience dans la restauration, les repreneurs se réjouissent de la réouverture de cet établissement qui permet de maintenir en activité une enseigne dans notre région.

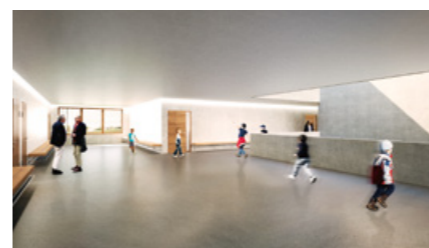
Une cuisine traditionnelle est servie tous les jours de la semaine, sauf le mercredi, jour de fermeture.



Sur le territoire de la commune, il y a également deux autres restaurants : **La Croix-d'Or** à Carrouge et le **Big Horn Saloon** à Mézières

Collège Gustave Roud à Carrouge

La dernière pièce maîtresse de l'infrastructure de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)



L'ASIJ se prépare à construire le dernier élément de son ensemble de bâtiments. Il s'agit d'un complexe scolaire qui accueillera les élèves des classes primaires de 1P à 8P Harmos des communes nord de l'ASIJ.

Le projet architectural est élaboré par le bureau Epure à Moudon.

Il comprend un site scolaire de deux étages apparents ainsi qu'un socle commun et deux volumes distincts au sol abritant les installations scolaires d'un côté et sportives de l'autre. La répartition des salles de classe prévoit des zones de scolarisation différentes pour les élèves selon leurs âges respectifs (1-4P Harmos et 5-8P Harmos).



Le projet retenu comprend :

- 22 salles de classe équipées + 2 salles de réserve, aménageables par la suite
- 3 salles spéciales (ACT + dessin / travaux manuels légers / ACM)
- 3 salles de dégagement pour les appuis et enseignement en groupe
- 1 salle de gym triple (VD6) permettant d'accueillir 500 spectateurs
- 1 unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) de 108 places avec son réfectoire
- 1 cuisine de production
- 1 réfectoire de 120 places pour les plus grands élèves (7-8P Harmos)
- 1 parking souterrain de 33 places
- 1 abri de protection civile de 180 places
- 1 zone PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire)

Prochaines étapes :

En avril, l'ASIJ a lancé la procédure d'appel d'offres aux entreprises totales de construction avec un délai à fin juin 2019 pour remettre leurs offres. Le projet a été mis à l'enquête de mi-juin à mi-juillet 2019. La votation sur le crédit nécessaire à la construction se fera dans la foulée. La mise en service de ce nouveau collège est planifiée pour la rentrée scolaire d'août 2022.

Informations :

cd.asij@gmail.com
www.asij.ch



Instances officielles

SERVICES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Agence assurances sociales (AAS)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 60
Centre social régional (CSR)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 55
ECA	Rue de la Tour 5	1095 Lutry	058 721 24 50
Etat civil vaudois	Rue du Simplon 18	1800 Vevey	021 557 07 07
Gendarmerie - poste d'Oron	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 86 21
Justice de Paix Lavaux-Oron	Rue Davel 9	1096 Cully	021 557 82 55
Office des faillites arrondissement Est vaudois	Rue de la Madeleine 39	1800 Vevey	021 557 12 20
Office d'impôt du district	Rue du Simplon 22	1800 Vevey	021 557 10 00
Office des poursuites Lavaux-Oron	Ch. des Versailles 6	1096 Cully	021 557 83 10
Office régional de placement (ORP)	Av. C.-F. Ramuz 43	1009 Pully	021 557 19 10
Préfecture Lavaux-Oron	Rue du Temple 17	1096 Cully	021 316 07 10
Registre foncier de l'Est vaudois	Rue du Simplon 24	1800 Vevey	021 557 12 12

Ecole et petite enfance

SERVICES SCOLAIRES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERRO)	Ch. du Centre 6	1077 Servion	www.reseau-aperro.ch	021 903 14 13
Ass. des parents d'élèves du Jorat-Oron-Palézieux (APE)	CP 73	1072 Forel-Lavaux	www.ape-jorat.ch	voir site internet
Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)	CP 85	1083 Mézières	www.asij.ch	021 557 35 08
Etablissement scolaire du Jorat (EPS)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.ecolesdujorat.ch	021 557 35 10

GARDERIES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Le Petit Panda	Rue du Général-Guisan 4	1083 Mézières	www.petit-panda.ch	021 903 61 45
Les Libellules	Ch. de la Grande Salle 1	1084 Carrouge	www.reseau-aperro.ch	021 903 40 41

EMS

EMS	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
EMS La Faverge	Rte de Bulle 10	1610 Oron-la-Ville	021 908 09 08
EMS Le Flon	Rte du Flon 19	1610 Oron-la-Ville	021 908 02 00
EMS Le Signal	Rte du Signal 6	1080 Les Cullayes	021 903 11 66
Résidence EMS Praz-Joret	Rte de Servion 36	1083 Mézières	021 903 09 40

Paroisses

PAROISSES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Paroisse du Jorat, Nicolas Merminod, pasteur	Ruelle Pasteur Martin 1	1083 Mézières	021 331 58 28
Paroisse catholique d'Oron		1610 Oron-la-Ville	021 909 50 37

Services médicaux

SERVICES	RESPONSABLE	LIEU	TÉLÉPHONE
URGENCES			
Ambulances, appel d'urgences			144
Feu, centrale d'alarme			118
Permanences médicales, Centrale des médecins de garde		1005 Lausanne	0848 133 133
Police, appel d'urgences			117
Rega			1414
CENTRE MÉDICAL DU JORAT		Rte de Servion 4, 1083 Mézières	
Médecine de famille	Dr Christopher Kraysenbühl Dr Jean Perdrix, Dr Jean-Michel Bigler, Dr Biniam Shawul et Dresse Jeanne de Montmollin		021 903 11 23 021 903 19 13
Psychiatrie - Psychothérapie	Dr Carlos A. de Mendonça Lima et Dr Dimitris Foskolos		021 903 19 13
Pédiatrie	Dresse Sarah Pernet-Fattet et Dresse Gaël Vadnaï		021 903 60 00
Cabinet dentaire	Dresse Valérie Dormenval		021 903 59 03
Cabinet de physiothérapie	Alison Garland de Rivaz		021 903 21 18
Pharmacie du Jorat	David Mack	Rte de Servion 6, 1083 Mézières	021 903 02 60
Centre médico-social (CMS)		Le Bourg 40, 1610 Oron-la-Ville	021 907 35 50

Santé

THÉRAPIES	CONTACT	LIEU	TÉLÉPHONE
Ostéopathe	Victoria Dezuari	1083 Mézières	079 445 35 86
Physiothérapeute	Sylvia Schaer	1084 Carrouge	021 903 17 21

Assistance - Aides

SERVICE	TÉLÉPHONE
Cartons du Cœur région Oron	079 393 86 70
Fondation pour proches-aidants PRO-XY Lavaux-Oron, coordinatrice régionale	079 590 61 30
Groupe des bénévoles Oron-Mézières, transports médicaux, CMS Oron	021 907 35 50
La main tendue	143
Pro Senectute	021 646 17 21
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147

Animaux et forêt

SERVICES SCOLAIRES	CONTACTS	RUE	LOCALITE	TELEPHONE
Vétérinaire petits et grands animaux	Julien Lador	La Vy de Rue 3	1083 Mézières	021 903 01 01
Garde-faune	Stéphane Mettraux	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	021 557 81 66
Garde-pêche	Julien Girardier	Z.I. Ecorcheboeuf 23	1084 Carrouge	021 903 32 52
Garde-forestier	Marc Rod	Z.I. Ecorcheboeuf 23	1084 Carrouge	021 903 32 13

Sociétés d'abbaye de Mézières, Servion-Ferlens-Essertes et Carrouge

HISTOIRE DES ABBAYES VAUDOISES

La plupart des abbayes datent de la période de la domination bernoise du canton de Vaud, domination qui se termine le 24 janvier 1798.

Elles avaient pour but de maintenir dans les villages un contingent de citoyens soldats bien préparés au combat et au maniement des armes.

Les plus anciennes abbayes remontent à la période des comtes de Savoie au XIV^e siècle. La plus ancienne du canton de Vaud est la milice bourgeoise de Grandcour fondée en 1381, alors que la plus jeune, la Confrérie des Fusiliers de la Truite de Vallorbe, l'a été en 2005.

Le XIX^e siècle voit les abbayes s'adapter et la seconde moitié du XX^e siècle consacre le passage de l'exercice militaire à une compétition sportive, qui se veut fraternelle et patriotique.

Les abbayes-fêtes de tir varient d'une fréquence annuelle à quinquennale. Elles ont pour but l'émulation entre les tireurs. Si les meilleurs reçoivent des prix en argent ou en nature, ils y gagnent surtout en honneur. Toutes les Abbayes ont leurs particularités et des constantes: elles se déroulent sur 1, 2 ou 3 jours entre mai et septembre, les tirs ont lieu sur plusieurs cibles et, après la distribution des prix, un cortège, un banquet et un bal sont en général organisés. La société de jeunesse est volontiers associée à la fête.

En 2016, le canton de Vaud recensait 177 sociétés d'abbaye.



ABBAYE DE MÉZIÈRES

Fondée en 1995, suite à la fusion des sociétés militaires (1770) et fusiliers du Jorat (1879)

La fête

- Triennale, la prochaine fête aura lieu les 4-5-6 septembre 2020, pour le 25^e.
- Les tirs ont lieu les vendredi et samedi, le couronnement, le banquet et la remise des prix le dimanche.
- La carte de fête, la cible abbaye et le prix commun sont gratuits, car financés par les cotisations de Fr 40.-/année.
- Il n'est pas nécessaire d'être en possession d'une arme, quelques fusils sont mis à disposition au stand.

Organisation

- La société est gérée par un Conseil de 9 membres.
- L'abbé-président est M. Raphaël Pasteris.

Membres

- L'abbaye compte 204 membres, dont 17 dames et demoiselles.
- La finance d'entrée est de Fr 200.-, mais dégressive en fonction du lien de parenté avec un membre actuel ou ancien.
- Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une société de tir ou d'habiter le village de Mézières, mais juste d'avoir envie de partager un bon moment de convivialité.
- Il est possible de devenir membre en tout temps, pour cela il suffit d'écrire à l'adresse suivante: Abbaye de Mézières, case postale 94, 1083 Mézières.



ABBAYE DE SERVION-FERLENS-ESSERTES

Fondée en 1796

La fête

- Biennale avec un tournoi entre les trois villages.
- La fête s'est déroulée du 19 au 23 juin 2019 à Ferlens.
- Les tirs ont lieu le vendredi toute la journée et le samedi matin, le couronnement, le banquet et la remise des prix le samedi dès 11h30.
- La carte de fête, la cible abbaye et le prix commun sont compris dans les cotisations de Fr 50.-/année.

Organisation

- La société est gérée par un Conseil de 9 membres.
- L'abbé-président est M. Loïc Bardet.

Membres

- L'abbaye compte 175 membres, dont environ 15% de dames et demoiselles.
- La finance d'entrée est de Fr 200.-, mais dégressive en fonction du lien de parenté avec un membre actuel ou ancien.
- Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une société de tir ou d'habiter l'un des trois villages mais juste d'avoir envie de partager un bon moment de convivialité.
- Il est possible de devenir membre en tout temps, pour cela il suffit d'écrire à l'adresse suivante: Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes, Loïc Bardet, ch. du Pralin 9, 1085 Vulliens.



ABBAYE DE CARROUGE

Fondée en 1779. L'Abbaye des fusiliers militaires a été dissoute en 1798, mais renaît de ses cendres le 18 août 1850 sous le nom d'Abbaye Union des frères d'armes de Carrouge

La fête

- Triennale, la prochaine fête aura lieu du 10 au 15 juillet 2019.
- Les tirs ont lieu le vendredi tout le jour et samedi matin, le couronnement, le banquet et la remise des prix le samedi après-midi.
- La carte de fête, la cible abbaye et le prix commun sont gratuits, car financés par les cotisations de Fr 25.-/année.
- Il n'est pas nécessaire d'être en possession d'une arme, quelques fusils sont mis à disposition au stand.

Organisation

- La société est gérée par un Conseil de 7 membres.
- L'abbé-président est M. Patrick Emery.

Membres

- L'abbaye compte actuellement 176 membres, exclusivement masculins comme stipulés dans les statuts.
- La finance d'entrée est de Fr 250.-, mais dégressive en fonction du lien de parenté dans le cas d'une reprise.
- Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une société de tir ou d'habiter le village de Carrouge, mais juste d'avoir envie de partager un bon moment de convivialité.
- Il est possible de devenir membre en tout temps, pour cela il suffit d'écrire à l'adresse suivante: Abbaye de Carrouge, Patrick Emery, rte du Borgeau 31, 1084 Carrouge.

Concept de premier répondant « First responder »

Sauvez des vies en cas d'arrêt cardiaque, devenez premier répondant.

Pour devenir premier répondant, il suffit d'avoir suivi une formation BLS/AED (BLS = Basic life support, mesure de réanimation de base / AED = défibrillation automatique externe) reconnue par le Swiss Resuscitation Council (SRC).



Service de la santé publique

Le Canton de Vaud a développé un réseau de «First responder» et lancé en juillet 2018 une campagne de recrutement.

Explications en bref du concept

Lors d'un arrêt cardiaque sans tentative de réanimation, chaque minute passée diminue de 10% le taux de survie. Le Réseau de first responders intervient auprès de la population en pratiquant le massage cardiaque ainsi que la défibrillation en attendant l'arrivée des secours professionnels.

But du premier répondant

Le but du premier répondant est d'apporter les gestes de base en réanimation sur les situations d'arrêts cardiaques – comprenant notamment le massage cardiaque et la défibrillation – en attendant l'arrivée de l'ambulance. Il complète efficacement la chaîne de survie.

La fondation first responders coordonne des premiers répondants dans toute la Suisse romande, et plus particulièrement dans les régions de Vaud, Fribourg et du Jura.

Qui sont les premiers répondants ?

- Généralement, les premiers répondants sont des non-professionnels de la santé.
- Ils interviennent selon le principe du «prompt secours de proximité», et ce, bénévolement.
- Ils sont alertés par la centrale sanitaire 144 en parallèle à l'ambulance.
- L'engagement du premier répondant ne remplace en aucun cas l'engagement des secours professionnels. Il se veut complémentaire.

Pour pouvoir adhérer au réseau, les critères minimaux sont :

- Avoir 18 ans révolus;
- Posséder un smartphone;
- Avoir suivi une formation «BLS-AED», reconnue par le Swiss Resuscitation Council (SRC) et renouveler la validation de sa formation tous les deux ans (refresh) ou être médecin, infirmier, ambulancier ou technicien-ambulancier;
- Signer la «Charte des First Responders du canton de Vaud» fixant le cadre d'engagement. Les personnes intéressées à s'engager comme premier répondant s'inscrivent au moyen d'un formulaire disponible en ligne. La fondation first responders confirme l'inscription après avoir vérifié la validité des critères d'admission. Par ailleurs, les personnes officiant strictement dans le cadre de first responder bénéficient d'une couverture pour la responsabilité civile dans le cadre de l'intervention uniquement.

Comment se déroule une alerte ?

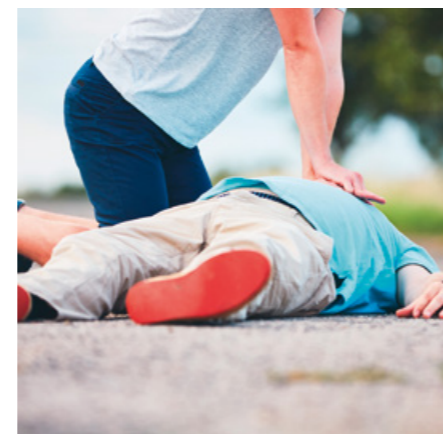
Le premier répondant est alerté par la centrale d'appels sanitaires urgents, via l'application pour smartphone «First Responders Vaud», ceci parallèlement aux

services préhospitaliers (ambulances, SMUR, REGA, etc.). L'application lui permet de concrétiser son engagement par une confirmation.

Il peut alors accepter ou refuser l'intervention. S'il l'accepte et qu'il se trouve plus près du patient que l'ambulance, il reçoit les informations complémentaires utiles et précises (adresse, identité de la victime, accès à un défibrillateur, etc.). Il peut alors se rendre sur place et commencer le massage cardiaque.

En Suisse :

- Une personne décède d'un arrêt cardiaque toutes les 90 minutes.
- Plus de 70% des arrêts cardiaques se produisent à domicile.
- Le taux de survie préhospitalier se situe entre 3 et 5% des victimes d'un arrêt cardiaque.



Vous trouverez toutes les informations utiles sur : www.fondation-first-responders.ch

Marche romande du Général Guisan – 50^e édition



Historique :

Dans notre région, deux localités ont marqué la vie du général Henri Guisan. La première, Mézières, dans une maison à la rue du Général-Guisan qui l'a vu naître en 1874. Son père y exerçait alors la profession de médecin de campagne. La deuxième, Chesalles-sur-Oron, où en 1896 il acheta le domaine agricole de Bellevue. Ces deux villages sont traversés par la Marche romande du Général Guisan.

Cette célèbre marche est issue de la fusion en 1995 de la Marche romande qu'organisait la Division mécanisée 1, et de la Marche du Général Guisan dont les samaritaines de la région de Mézières assuraient l'organisation. Cette année-là, la Division mécanisée 1 a disparu dans le cadre de la réforme Armée XXI et les samaritaines de Mézières avaient de plus en plus de peine à trouver des bénévoles pour assurer l'organisation de leur marche. C'est dès lors la Société des sous-officiers de Lausanne qui a accepté de prendre en main la gestion de la Marche romande du Général Guisan. Actuellement, et depuis quelques années déjà, l'organisation de cette manifestation est gérée uniquement par un comité ad hoc sous l'égide de l'Association suisse des sous-officiers «ASSO».



Descriptif :

Cette épreuve sportive de marche populaire et de nordic walking se déroule sur 2 jours, et toujours le 3^e week-end du mois de juin. Au total 6 parcours, balisés et sécurisés, sont proposés pour tout un chacun, que ce soit en tant que marcheur ou coureur, sur des distances de 7, 10, 16, 20, 30 et 40 km. Ces boucles partent de Mézières et passent ensuite par différentes localités situées entre Forel, Ecoteaux et Chapelle (Glâne).

Balisés à l'année, ces parcours sont jalonnés de panneaux indicateurs à l'effigie d'Henri Guisan, coiffé de son emblématique casquette.

A noter que le parcours des 16 km est spécialement dédié au Général. Il correspond à la distance qu'il parcourait à pied toutes les fins de semaine pour rentrer chez lui depuis le Collège classique cantonal.

Outre l'aspect historique, les organisateurs visent à poursuivre le développement du sport populaire et de permettre à chacun de pouvoir le pratiquer dans la mesure de ses capacités physiques.

En juin 2019, le comité a eu le plaisir d'organiser la 50^e édition avec pour la deuxième année consécutive la participation des aspirants de l'Académie de police de Savatan ainsi que ceux de l'Ecole de Gendarmerie de Dijon.



Associations et sociétés locales, sports et loisirs

Dénomination	Prénom	Nom	Rue	Localité	Tél. officiel
Abbaye de Carrouge	Patrick	Emery	Rte du Borgeau 31	1084 Carrouge	076 660 03 61
Abbaye de Mézières	Raphaël	Pasteris	CP 94	1083 Mézières	079 649 65 13
Abbaye de Servion-Ferlens-ESSERTES	Loïc	Bardet	Ch. du Pralin 9	1085 Vulliens	079 718 01 88
Aînés du Jorat	Monique	Maeder	Rte du Village 49	1084 Carrouge	021 903 18 03
Amicale PEC Jorat-Lavaux			Champ du Clos 4	1085 Vulliens	079 765 49 84
Association des amis de Gustave Roud AAGR	Stéphane	Pétermann		1084 Carrouge	079 288 42 97
Association des commerçants du Jorat ACAIJ	Ronny	André	Grand-Rue 11	1083 Mézières	021 903 10 10
Ass. des parents d'élèves du Jorat & Oron-Palézieux APE	Christine	Muller	p.a. Mme Ngom-Bru, ch. du Clos du Brit 2B	1083 Mézières	079 473 52 06
Association du Cinéma du Jorat	Sylvie	Jordan	Rte du Village 15	1084 Carrouge	021 903 19 18
Association Jorat souviens-toi	Claude-Yvan	Jordan	Rte du Borgeau 36	1084 Carrouge	079 943 99 63
Ass. la Lanterne magique - cinéma Carrouge	Marc	Oran	Ch. en Moratoux 2	1077 Servion	079 214 35 51
Association Petite Enfance Réseau Oron APERO		Secrétariat	Ch. du Centre 6	1077 Servion	021 903 14 13
Association scolaire intercommunale du Jorat ASIJ	Nicolas	Deprez	CP 85	1083 Mézières	021 557 35 08
Badminton Club	Marina	Beaud	Ch. Praz du Perey 38	1077 Servion	021 903 19 45
Bibliothèque publique du Jorat	Martine	Thonney	Ch. du Raffort 11 / CP 77	1083 Mézières	021 557 35 21
Cercle des Amis du Théâtre du Jorat	Christophe	Rebetz	Case postale 38	1083 Mézières	079 561 31 56
Chœur mixte de Carrouge	Nathalie	Zweifel	Ch. du Moulin 5	1083 Mézières	079 572 73 64
Circul'Action	Armand	Gelin	Ch. Pierre Boulanger 4	1083 Mézières	021 903 46 73
Club de tennis de table, CTT Mézières	Bernard	Cottier	Rue de Bassenges 5a	1024 Ecublens	079 250 51 78
Club du Berger Allemand le Jorat		Secrétariat	Chemin des Laviaux 12c	1509 Vucherens	
Cors des Alpes	Max	Zweifel	Ch. du Moulin 10	1083 Mézières	021 907 80 78
Delta Jorat Beta	Nicolas	Gilliéron	Rue du Général-Guisan 3	1083 Mézières	079 300 53 74
Ecole de Musique de la Fanfare du Jorat	Stéphane	Chevalley	Chemin de la Crosetta 1	1083 Mézières	076 822 40 87
Fanfare du Jorat	Desarzens	Patrick	Rue Fernand-Dumas 15	1680 Romont	079 346 38 09
FC Jorat-Mézières FCJM	Vincent	Rimaz	Case postale 10	1083 Mézières	079 709 85 94
Fédération vaudoise des sociétés d'apiculteurs	Philippe	Locatelli	Ch. des Planches 14	1083 Mézières	021 903 24 82
Jeunesse de Carrouge	Gaëtan	Gindroz	Rte d'en Bas 17	1084 Carrouge	079 234 13 59
Jeunesse de Mézières	Von Stürler	Simon	Case postale 90	1083 Mézières	078 669 00 89
Jumelage Carrouge-Carrouges (F)	Jacques	Goël	Rte du Village 18	1084 Carrouge	079 696 35 47
La Joratitude	Gary	Cherpillod	Ch. du Pralin 9	1085 Vulliens	079 447 05 88
Le Madrigal du Jorat	André	Denys	Ch. Champ-de-Plan 4	1083 Mézières	079 330 74 51
Les Trois Gâchettes de Mézières	Jean-Luc	Jeannot	Route des Cullayes 12	1083 Mézières	021 903 11 56
Marché Charme de Carrouge	Pierre	Jordan	Ch. de la Fontanettaz 27	1084 Carrouge	079 416 15 89
Marche romande Général Guisan	Bernard	Burri	CP 13	1083 Mézières	079 412 38 19
Paysannes Vaudoises section Mézières et environ	Andréa	Bory	Chemin de la Naz 3	1084 Carrouge	078 758 23 56
Pistolet-Revolver du Jorat	Serge	Gagnaux	Rte de Servion 2	1083 Mézières	079 285 12 91
Samaritains Section Haute-Broye Jorat ACVS	Stella	Dougoud	CP 153	1610 Oron-la-Ville	079 259 81 75
Ski Club "Les Genettes"	François	Gilliéron	Rte des Cullayes 9	1083 Mézières	021 903 12 52
Société de gymnastique de Mézières	Patricia	Dumas	Route du Village 10	1085 Vulliens	021 903 22 03
Société de Tir "les Maraîches"	Bernard	Debétaz	Ch. des Maraîches 10	1084 Carrouge	078 751 28 68
Société de Tir la Détente	Frédéric	Broillet	Rte de Servion 5	1076 Ferlens	079 643 22 54
SVPR - Sté des Pêcheurs	Jean-Michel	Troliet	Les Laviaux 9	1509 Vucherens	079 558 30 94
Tir des enfants	Catherine	Bolomey	Rte d'en Bas 22	1084 Carrouge	079 485 45 69
Union des Sociétés de Tir et d'Abbaye de Mézières	Jean-Luc	Jeannot	Route des Cullayes 12	1083 Mézières	021 903 11 56
VBC Jorat-Mézières	Gaspar	Cuche	Route du Village 62	1085 Vulliens	077 403 78 16

En 1999, il y a 20 ans ...

Dans le monde, la Suisse et nos villages Carrouge, Ferlens et Mézières

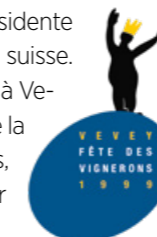
QUE S'EST-IL PASSÉ EN 1999 DANS LE MONDE? VOICI QUELQUES FAITS:

- **1^{er} janvier**, entrée en vigueur de la nouvelle monnaie unique européenne: l'euro sur les marchés financiers.
- **21 mars**, les aéroliers Bertrand Picard et Brian Jones bouclent leur tour du monde en ballon sans escale en se posant à 800 km au sud-ouest du Caire.
- **11 août**, dernière éclipse totale du siècle (et du millénaire). Elle fut visible en Europe, au Proche-Orient, au Moyen-Orient, en Inde, etc.



EN SUISSE:

- **1^{er} janvier**, Ruth Dreifuss est la première femme à être présidente de la Confédération suisse.
- **30 juillet**, première, à Vevey, du spectacle de la Fête des Vignerons, mis en scène par François Rochaix.
- **25 septembre**, quelque 18 000 travailleurs manifestent sur la place Fédérale à Berne pour demander la fin des salaires inférieurs à Fr. 3000.-
- **26 décembre**, l'ouragan Lothar frappe l'Europe occidentale. En Suisse, la tempête fauche près de 10 millions de mètres cubes de bois et engendre des dégâts immobiliers pour un demi-milliard de francs.



À CARROUGE:

- **1^{er} décembre**, engagement de Mme Chantal Jaquier, actuelle préposée au Contrôle des habitants, en vue de préparer le recensement fédéral (année 2000) de la population, des ménages, des bâtiments et des logements.

À MÉZIÈRES:

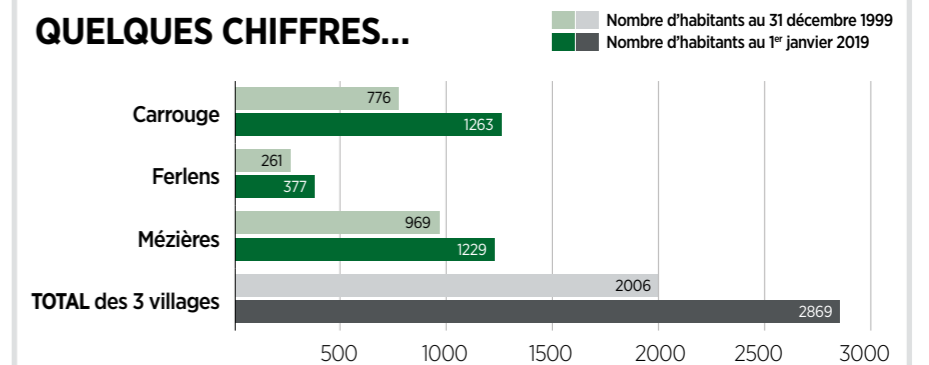
- **Création de l'association Circul'Action.** A l'origine, le but était de trouver une solution aux risques liés à la route cantonale traversant le village, en particulier pour les enfants. Le projet d'aménagement de la route par la Commune a poussé le comité à s'investir, depuis, sur d'autres projets concernant la mobilité en général: parcours pédestres, Parcours Vita, promenades en commun.
- **20 ans de la Fondation des Chardouilles**, issue d'une donation testamentaire de M. Jean-Daniel Rey de Carrouge au début du XX^e siècle. La maison des Chardouilles a servi au début du siècle pour le traitement de la tuberculose. Elle a été reprise en 1960 par des paroisses genevoises pour des colonies de vacances, puis en 1999, par la Fondation des Chardouilles.
- **20 ans du groupe des Aînés** fondé par Mme Guisan de Mézières qui devient le Club des Aînés du Jorat présidé par Mme Monique Maeder.

- **20^e anniversaire du ski-club Les Genettes.**
- **30^e anniversaire de la Marche romande du Général Guisan.**
- **8 mai**, premier marché à la ferme des Troncs en présence de M. Rochaix de Pro Patria. Les pirates d'Ouchy et les brigands du Jorat étaient présents. Inauguration de la 2^e partie de la salle d'exposition sur le thème «les rabots et outils du bois».
- Lors de la saison 1999-2000 de tennis de table, le journal *24 Heures* gratifiait le CTT (Club de tennis de table) Mézières d'un portrait du club sur une double page.

À FERLENS:

- **Stand de tir «La Détente».** Il est tout de même rare qu'une société de tir inaugure son stand deux fois en 20 ans! L'incendie de février 1998 a contraint celle de Ferlens à la reconstruction totale de son bâtiment. Cette construction sans cesse améliorée depuis le premier coup de pioche effectué au printemps 1977 a été inaugurée en août 1979. La deuxième inauguration s'est déroulée durant le week-end du 29 et 30 mai 1999.

QUELQUES CHIFFRES...



Nos nonagénaires



M. Jean-Pierre Nicollier, né le 18 octobre 1928, entouré de son fils Philippe et sa fille Florence.



Mme Eliane Matter, née le 13 septembre 1928. Entourée de ses 3 enfants; Bernard, Jean-François et Anne-Lise devant la maison familiale.

M. Romeo Contiero, né le 28 mars 1929 avec son épouse Viviane.



Mme Antoinette Jordan, née le 9 mars 1929 à côté de son fils Alain, sa petite fille Nadia et sa fille Monique.



M. Jean-Philippe Décosterd, né le 18 juin 1929, entouré de son fils Laurent et sa fille Sylvie.



Mme Claudine Thonney, née le 24 mai 1929, entourée de son fils Georges-André et sa fille Martine. Derrière, debout, Mme Muriel Preti, municipale.

Ainsi que **Mme Gabrielle Serex**, née le 29 octobre 1928, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Souvenirs 2018-2019



1^{er} août 2018, Fête nationale au Borgeau à Carrouge



17 janvier 2019, Traditionnelle journée des aînés, loto



28 novembre 2018, Réception des nouveaux habitants



Plantation dans le verger communal avec M. Henri Aguet, gagnant de ce lot lors du loto des aînés.



Evénements 2019-2020

Juillet 2019

10-15 **Abbaye de Carrouge**
Carrouge, centre du village

Août 2019

1 **Brunch organisé par la Paroisse du Jorat**, en collaboration avec la boulangerie Ronny Temple à Mézières

1 **Fête nationale, tournois pétanque, cross, marche**
Centre du village à Ferlens

1 **Fête nationale, ouverture de la fête, discours**
Centre du village à Ferlens

16-17 **Festival Into The Corn, Delta Jorat Beta**
Quartier de l'Haut-Mont à Carrouge

21 **Tour du Pays de Vaud**
Course à pied
Au Raffort à Mézières

24 **«Journée coup de balai» pour les 20 ans de Circul'Action**
Pique-nique à midi
Toute la commune.
Rdv place de l'Épinette

30 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

31 **Journée suisse de la pêche**
Etang à Rod à Moudon

Septembre 2019

7 **Marché Jorat Souviens-toi**
Ferme des Troncs à Mézières

8 **Fête aux Troncs**
Ferme des Troncs à Mézières

27 **Marché «Charme», fondue du 10^e**
Place du Marché à Carrouge

Octobre 2019

1 **Conseil communal**
Grande salle de Mézières

4 **Soirée moules frites organisée par la Société de jumelage**
Repas sur inscription
Grande salle de Carrouge

5 **Marché de la vente paroissiale**
Jardin de la Cure à Mézières

5 **Route du moût Lavaux - Payerne**
Halte des calèches
12h place grande salle Mézières
et 12h30 place du marché Carrouge

6 **Vente paroissiale**
Grande salle de Mézières

15 **Don du sang**
Grande salle de Mézières

25 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

26 **Bal Halloween Night organisé par la Jeunesse de Carrouge**
Grande salle de Carrouge

Novembre 2019

8 **La Nuit du Conte**
Collège du Raffort à Mézières

8-10 **Bourse d'échange d'oiseaux des îles** (Association romande d'amateurs d'oiseaux)
Grande salle de Mézières

27 **Spectacle de la Cie de la Marelle «Marie-Madeleine de Santiago»**
Grande salle de Carrouge

29 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Décembre 2019

6 **Conseil communal**
Grande salle de Mézières

10 **Aînés du Jorat, repas de Noël**
Vucherens

14-15 **Marché de Noël**
Grande salle de Mézières

20 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Janvier 2020

11 **Soirée +28 du FC Jorat-Mézières**
Grande salle de Mézières

25 **Soirée annuelle Fanfare du Jorat**
Grande salle de Mézières

31 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

31 **Soirée crêpes organisée par la Société de jumelage**
Grande salle de Carrouge

Février 2020

1 **Soirée annuelle Fanfare du Jorat**
Grande salle de Mézières

7-9 **Bourse d'échange d'oiseaux des îles** (Association romande d'amateurs d'oiseaux)
Grande salle de Mézières

28 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Mars 2020

7-8 **Salon du bien-être**
Grande salle de Mézières

13 **Repas de soutien du FC Jorat-Mézières**
Grande salle de Mézières

21 **Concours ouvert du berger allemand le Jorat**
Ferme des Troncs

27 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Avril 2020

24 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Mai 2020

2 **Bal de printemps organisé par la Jeunesse de Carrouge**
Grande salle de Carrouge

9 **Marché Jorat Souviens-toi**
Place du village à Mézières

29 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Juin 2020

5, 6, 7, 10, 12 et 13 **Spectacle du chœur mixte de Carrouge**
Grande salle de Carrouge

13 **Marché Jorat Souviens-toi**
Place du village à Mézières

20-21 **51^e marche du Général Guisan**
Grande salle de Mézières

26 **Marché «Charme»**
Place du Marché à Carrouge

Aînés du Jorat, une activité par mois.
Renseignements et inscription au groupe des aînés chez Mme Monique Maeder au 021 903 18 03

Cinéma du Jorat, grande salle de Carrouge:
le site www.cinema-du-jorat.ch vous renseignera sur les dates des séances

Le Poste Mobile, la gendarmerie à votre porte, en alternance sur les places du Village de Carrouge et Mézières: www.jorat-mezières.ch vous renseignera en temps utile

Don du sang, Grande salle de Mézières:
www.jorat-mezières.ch vous renseignera en temps utiles